

Publié le 28 mars 2017 à 01h00 | Mis à jour à 01h00

Optilab: des patients réclament un moratoire



Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, a demandé un moratoire sur la mise en place du projet Optilab. Accompagné de la porte-parole de l'APTS dans la région, Lynn Brie, et de l'intervenante Marie-Ève Lefrançois, du Centre d'action bénévole de Jonquière, la technicienne en laboratoire Josée Cormier et les patients Claude Munger et Ginette Boulianne ont fait ressortir d'autres éléments négatifs de cette centralisation.

Photo Le Quotidien, Yohann Gasse



Louis Tremblay

Le Quotidien

La fermeture de la clinique d'anticoagulothérapie de l'hôpital de Jonquière, combinée à la mise en place du projet Optilab par la direction du CIUSSS, pourrait avoir des impacts négatifs importants. Environ 650 patients sont inscrits à ce service névralgique pour les personnes obligées de suivre des traitements permanents au Coumadin.

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, accompagné des représentants de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux et ceux du Centre d'action bénévole de Jonquière, ont dénoncé la mise en place d'Optilab et la fin des services de la clinique d'anticoagulation pour le 1^{er} avril. Deux citoyens qui bénéficient de ce service vital ont participé au point de presse pour faire part de leurs inquiétudes et de la façon de faire mise de l'avant par le CIUSSS pour « démanteler » ce service.

Dans un tel contexte, ont plaidé les patients, élus et syndiqués, il serait tout à fait justifié pour le ministère de la Santé et des Services sociaux de décréter un moratoire sur la centralisation des examens de laboratoire. Sur le territoire de Jonquière, la situation sera plus à risque qu'ailleurs dans la région avec la fin du service d'anticoagulothérapie.

Les patients inscrits à cette clinique ont normalement reçu une lettre les informant de la situation. Ils apprennent que dans le futur, leur médecin et la pharmacie communautaire effectueront les suivis nécessaires (base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle). Pour l'instant, les patients n'ont pas tous reçu cette lettre signée du D^r Donald Aubin, le grand patron des médecins du CIUSSS. Claude Munger est inscrit à cette clinique depuis 20 ans et n'a toujours pas reçu de lettre.

« Mon père a reçu une lettre. Il a contacté sa pharmacie. Il a été informé que pour chaque résultat, il devra déboursier 5 \$ plus les taxes et lorsqu'il y aura un ajustement pour son Coumadin, il y aura une autre facture de 5 \$. Je me demande combien ça va prendre de vies pour que monsieur le ministre soit heureux », a déclaré Claude Munger, qui est convaincu que l'opération menée à Jonquière par la direction du CIUSSS sous l'autorité du ministère va se solder par des décès.

Ginette Boulianne est une autre patiente de la clinique qui affirme ne pas avoir reçu de lettre. Dans son cas, la situation est plus dramatique puisque son médecin de famille prend sa retraite. Elle n'a donc plus de médecin pour faire son suivi, et n'a toujours pas reçu sa lettre. Ginette Boulianne indique que le suivi effectué par l'hôpital était précieux et allait beaucoup plus loin que le simple ajustement de médicament avec l'infirmière qui vérifiait les autres éléments à évaluer comme la nutrition.

« Ça fait un stress additionnel à vivre pour nous », a insisté la patiente de la clinique. En plus de la fermeture de la clinique, Claude Munger affirme que le nouveau système préconisé par le CIUSSS constitue un recul pour les patients puisque les machines pour réaliser les tests qui seront utilisés dans les pharmacies sont moins précises que les tests réalisés et traités dans les laboratoires des hôpitaux, sans compter que le service hospitalier permettait au patient de gagner un temps précieux. Il devra maintenant attendre que le résultat soit transmis à son médecin à partir de Chicoutimi.

La technicienne en laboratoire Josée Cormier, de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, qui travaille au laboratoire de l'hôpital de Jonquière, est persuadée que la nouvelle façon de faire se heurtera à des problèmes. En ce moment, seulement 10 à 15 % des tests sont envoyés dans d'autres laboratoires et il y a des pertes de spécimens. Elle croit que ce nombre augmentera de façon importante avec Optilab alors que 70 % des spécimens seront en transit sur les routes de la région.

La fiabilité du robot remise en question

La présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Lynn Brie, maintient que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a pas démontré qu'il avait mis en place un système de remplacement de son nouveau robot Optilab sécuritaire. Selon elle, il doit obligatoirement repousser l'échéance de la mise en service de cette mesure de compression budgétaire.

À terme, le CIUSSS, suivant les plans de compression du ministère, croit être en mesure de faire disparaître 30,2 postes de techniciennes en laboratoire avec le déploiement de son nouveau robot à l'hôpital de Chicoutimi qui traitera les spécimens de la région et de la Côte-Nord. Ce qui explique le transfert administratif d'employés de la Côte-Nord qui seront sous la gestion du CIUSSS à des centaines de kilomètres de distance.

Selon la porte-parole syndicale, des bris surviennent pratiquement chaque semaine avec le nouveau robot responsable de réaliser les tests, ce qui occasionne un retard dans la livraison des résultats. Elle ajoute qu'il n'y a toujours pas de « plan B » pour pallier à une panne majeure, ce qui représente selon le syndicat un risque important pour des clientèles sensibles comme celle du Coumadin qui a besoin de résultats rapidement.

Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, affirme que la directive doit venir de haut puisque dans ce dossier, comme celui des projets d'optimisation, la direction du CIUSSS ne fait qu'appliquer des mesures imposées par le ministère. Il s'agit pour le député d'une démonstration assez évidente du niveau de centralisation des décisions pour des services directs à la population.

Contrairement au cancer de l'oesophage, aucun médecin ne s'est levé pour contester la décision du ministère. Lynn Brie confirme qu'elle a en sa possession une lettre signée par 35 médecins. Ces derniers sont toutefois prudents en ce qui concerne les activités publiques.

« Il y a une omerta au CIUSSS », affirme la porte-parole de l'APTS. Les médecins éviteraient donc de s'exprimer publiquement pour éviter les confrontations avec leur patron, le D^r Donald Aubin. Le CIUSSS, il faut le rappeler, n'a pas hésité à se dissocier des quatre médecins spécialistes qui ont pris la parole pour conserver à Chicoutimi le traitement chirurgical du cancer de l'oesophage.

Sylvain Gaudreault invite la population à une grande mobilisation pour forcer Québec à reculer dans sa mise en place du projet Optilab, qui n'apportera aucun avantage pour les soins de patients dans les hôpitaux en plus d'augmenter le risque de pertes de spécimens ou de détérioration de la qualité de ces spécimens.

Dolbeau-Mistassini adopte une résolution

(Louis Potvin) - Dolbeau-Mistassini demande au ministre de la Santé d'imposer un moratoire sur l'implantation du projet Optilab.

Comme d'autres localités au Québec, ce regroupement des laboratoires d'analyses inquiète les élus dolmissois. « C'est un mouvement qui est lancé par le caucus des cités régionales de l'UMQ et nous l'appuyons. Nous demandons que le ministre mette la pédale douce sur ce projet qui pénalise des hôpitaux comme le nôtre », soutient le maire Richard Hébert.

Les élus ont donc adopté une résolution pour que son implantation soit suspendue le temps d'analyser en profondeur les répercussions. On craint que la qualité des services ne soit pas au rendez-vous. Il y a également des craintes quant au transport des échantillons. « Avec les tempêtes que nous avons eues cette année, je me demande comment les échantillons auraient pu se rendre à bon port. Il y a des inquiétudes dans la population et auprès des professionnels. Nous considérons qu'il faut avoir plus d'informations et connaître s'il y a de réelles économies et surtout si la qualité des services sera maintenue », a ajouté le maire.

Il pense que d'autres municipalités de la région vont adopter une résolution du même genre.

Dans la région, selon les chiffres fournis par le CIUSSS, 40 emplois seraient perdus à la suite de l'implantation d'Optilab. À l'hôpital de Dolbeau-Mistassini, deux postes seraient supprimés, à Alma 16, à Jonquière 11, à La Baie quatre et à Roberval sept.



[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)